

MARIANNE EST DÉCATIE :

f. de charette

Va-t-on
la passer

A U

RIPOLLIN?

L'ŒUVRE

DESSUS LES JEUDIS

10^e CENTIMES

10^e ANNÉE — N^o 3

220, Fg St-Honoré (8^e)

Téléphone 589.55

16 Janvier 1913

PAR AN : 10 FRANCS

for 100m

GRANDS MAGASINS DU

LOUVRE

ACTUELLEMENT

BLANC

Toiles, Trousseaux, Linge de table

**Tout plus élégant
et meilleur marché
que partout ailleurs**

LE BLANC AU PRINTEMPS

Une fois l'an, chaque maîtresse de maison se préoccupe de dresser l'inventaire de ses armoires à linge et de relever une liste d'acquisitions urgentes à faire pour combler les vides.

Chaque bonne maîtresse de maison s'avise que le beau linge va se trouver à meilleur compte, une fois par an, au moment de cette exposition de blanc.

Où aller ? *Au Printemps* je vois à loisirs et tout à mon aise, dans des magasins admirablement tenus, des choix avantageux d'occasions remarquables.

Devant moi, des dames retiennent, s'inscrivent dès cette semaine pour des articles exposés d'avance et qui seront mis en vente ouverte lundi 20 janvier.

Que fait celle-ci ? Elle choisit pour son mari de bonnes surprises...

CHEVREUSE.



L'AFFAIRE DU PATY.

On n'a pas
tout dit...

L'affaire du Paty de Clam a sans doute quelque intérêt au point de vue politique ; et l'on ne s'est pas fait faute de nous le montrer ; mais n'a-t-elle pas aussi un petit intérêt au point de vue militaire ?

L'affaire du Paty de Clam intéresse beaucoup, paraît-il, la défense républicaine ; mais n'intéresse-t-elle pas aussi, tant soit peu, la défense nationale ?

L'affaire du Paty de Clam intéresse M. Millerand, M. Messimy, M. Poincaré, M. Briand, M. Clemenceau, et, d'une façon générale, le groupe de la gauche démocratique ; mais l'affaire du Paty de Clam n'intéresse-t-elle pas aussi... M. du Paty de Clam ?

Il y a là quelques petites lacunes, dont nos lecteurs apprécieront eux-mêmes l'importance, et qu'on nous a laissé le soin de combler.

Origine de l'affaire : une plainte en faux.

De quel faux s'agit-il ? Est-ce encore du faux Henry ?

8.P 2884

La question valait peut-être la peine d'être posée, surtout à l'état-major dreyfusard, qui triomphait avec le général André ou à sa suite.

Lorsqu'on voulut mettre à la retraite d'office le colonel du Paty de Clam, on s'aperçut qu'il n'avait pas le nombre d'années de service réglementaire. Mais on avait déjà l'habitude au ministère d'en prendre à son aise avec les règlements et les lois. Froidement, pour chasser de l'armée le colonel qui s'était permis de conclure à la culpabilité de Dreyfus, on lui fabriqua *de faux états de service*. Il fut considéré comme ayant appartenu à des régiments où il ne pouvait avoir servi, et pour les besoins de la chronologie, on lui prêta un engagement volontaire qu'il n'avait jamais signé.

S'étant pourvu devant le Conseil d'Etat contre la mesure de rigueur dont il était victime, le colonel du Paty de Clam demanda vainement au ministère la communication de ses états de service, — qui est de droit. A six reprises, elle lui fut refusée.

Son avocat au Conseil d'Etat l'ayant exigée, le ministère finit par se résigner à lui en remettre une copie, conforme aux services réels du colonel; mais en même temps, une copie falsifiée était mise sous les yeux des juges du Conseil d'Etat, pour essayer de justifier la mise à la retraite irrégulière et obtenir le rejet du pourvoi.

En d'autres termes, on retournait exactement contre le colonel du Paty les procédés mêmes dont on avait usé jadis contre Dreyfus, au dire des dreyfusards : communication au tribunal de pièces secrètes à l'insu de la défense.

Ayant constaté une autre irrégularité qui n'était pas moins grave, M. du Paty déposa une plainte en faux, et... attendit.

Nous voici au « coup d'Agadir ».

Le colonel du Paty de Clam, dont l'affaire est toujours pendante devant le Conseil d'Etat, vient dire au ministre de la guerre :

— Puisqu'on va se battre, je veux en être. Que ce soit comme colonel ou comme simple soldat, laissez-moi rejoindre à la frontière mes quatre fils, qui sont tous officiers. Vous ne pouvez me refuser la « faveur » de me faire trouver la peau pour la France, et nous sommes à une heure où elle a besoin de tous ses enfants. On n'en fait pas déjà tant...

— Soit, répond le ministre, je vous accorderai cette faveur, mais à une condition...

— Laquelle?

— Vous retirerez votre plainte en faux, et vous serez immédiatement réintégré...

C'était l'aveu que les nouveaux occupants des bureaux de la rue Saint-Dominique n'avaient la conscience ni nette, ni tranquille. Mais le colonel du Paty de Clam tenait par dessus tout à reprendre du service, en prévision de la guerre : il accepta la condition.

Admirable et poignant marchandage, qui, s'il y avait encore une sensibilité française, suffirait à faire éclater toute l'abjection du régime! Vous représentez-vous bien cette situation vraiment pathétique, cet officier du plus rare mérite, chassé ignominieusement de l'armée, consentant, par un généreux effort de patriotisme, à oublier toutes les injustices comme toutes les injures, et, pour acheter le droit de verser son

sang sur un champ de bataille, pardonnant aux faussaires qui disposent de son épée !

Car ce n'était pas dans la territoriale que devait être réintégré le colonel : c'était dans la réserve de l'active. Ce n'était pas dans une gare de banlieue que l'on devait utiliser ses talents ; c'était dans une place de l'Est...

Le ministre avait donné sa parole. Fort de cette promesse, le colonel consent à retirer sa plainte. Mais la promesse n'est pas tenue, et c'est le ministre qui s'en vante !

En effet, ce que nous racontons là, ce n'est pas de M. du Paty de Clam que nous le tenons, c'est de M. Messimy lui-même. Hier, il déclarait avec cynisme : « C'est vrai, lorsque j'étais ministre de la guerre, j'avais donné l'assurance au colonel qu'il serait réintégré, s'il se désistait de sa plainte. J'ai de la sorte obtenu ce que je voulais, mais, en retour, je me suis bien gardé de tenir mes engagements. Pas si bête ! Ah ! je l'ai bien roulé, le colonel... »

A des faussaires, que peut coûter une forfaiture ?

Relisez le communiqué de M. Messimy à l'agence Havas : est-il possible de l'interpréter autrement ?

Il est parfaitement exact que, au lendemain du « coup d'Agadir », M. du Paty de Clam avait obtenu la certitude qu'en cas de guerre il serait fait appel à ses services.

Par contre, M. Messimy croit nécessaire, pour bien préciser la position de la question, de déclarer qu'après la fin de la période de tension internationale de juillet-aôut 1911, il lui était apparu comme n'étant ni opportun, ni politique, de donner suite à la demande du lieutenant-colonel du Paty de Clam, ou même de la soumettre au conseil des ministres.

Voilà comment les misérables fantoches que le régime abject met à la tête de notre armée entendent l'honneur !

Et quand on découvre de pareilles choses, ce n'est pas contre Messimy que s'élève une clameur d'indignation et de dégoût, c'est contre Millerand qui a commis le crime de travailler, du mieux qu'il a pu, à la réorganisation de la défense nationale et au relèvement de la France...

Peut-être, cependant, ces monstrueux paradoxes doivent-ils nous réjouir, et ce n'est pas seulement parce qu'ils achèvent de discréditer un parlement méprisé ; c'est aussi parce qu'ils donnent un surcroît de prestige à l'homme qui vient de sortir du ministère en revendiquant, avec une si noble crânerie, toute la responsabilité de son acte.

Au point où il en est de son œuvre, Millerand n'a plus besoin des Q. M., dont la réprobation l'a grandi. Il sera demain, s'il le veut, l'homme le plus populaire de France ; il pourra demain, s'il le veut...

Voudra-t-il ?

GUSTAVE TÉRY.

Simple question : *en cas de guerre, quel poste serait réservé au commandant Dreyfus ?*



Et Deschanel !



Gustave Téry faisait allusion, la semaine dernière, à la campagne que mènent les adversaires de la candidature Poincaré.

Les adversaires de la candidature Deschanel ne sont pas en reste.

Il y a l'histoire de la rue Washington, le célèbre constat d'adultère, le drame sans nom de la femme séduite et lâchement jetée au trottoir, de l'enfant abandonné pour qui souscrivaient les lecteurs de l'ancienne *Aurore*.

M. Paul Deschanel, Président de la Chambre, membre de l'Académie française, distributeur de prix Monthyon, président de je ne sais combien de sociétés pour l'Encouragement au bien, pour la Protection de l'Enfance délaissée, pour le Relèvement de l'Enfance coupable, — M. Paul Deschanel est un de ces tartufes que le populaire siffle et conspue au cinquième acte des mélodrames.

Faudra-t-il autant de policiers autour du Congrès qu'il y en eut naguère autour de la mairie du VI^e et de l'église Saint-Germain-des-Prés pour protéger Ripolin contre le légitime revolver ou le juste vitriol?

Il y a aussi l'histoire d'Eve Humbert.

Avant de mettre la main sur le sac du finan-

cier Brice, M. Paul Deschanel voulut mettre la main sur le coffre-fort de Thérèse Humbert, qu'on croyait plein de lingots. Il fit à l'héritière de la grande Thérèse et des mystérieux Crawford une cour éperdue.

Rappelez-vous la plaideoirie de M^e Labori pour Thérèse Humbert :

N'ayez pas peur, je ne ferai pas de diversion.
Il serait pourtant facile d'en faire.

Ah! messieurs les jurés, quel beau procès nous pourrions plaider, et comme nous serions sûr des acclamations d'une presse qui, peut-être demain, nous reprochera de n'avoir pas assez parlé!

Si nous ouvrions des scellés qui sont là (J'en ai des copies dans mon dossier), — si nous jetions au vent de la publicité tous les noms, et parmi eux les plus illustres, de ceux qui étaient prêts, il y a un an, à se faire les serviteurs de MM. Humbert, il serait facile de faire ici du scandale.

Je vous assure que je pourrais énumérer les noms de ceux qui m'ont fait *supplier de ne point les compromettre, de ne point les perdre et de ne point les déshonorer* !

Qu'ils soient rassurés, je ne prononcerai pas un nom.

A une condition : c'est qu'on ne conteste pas, de l'autre côté de la barre, que les scellés sont pleins de papiers, de papiers dont quelques-uns ont été livrés au public.

En effet, quelques-uns de ces papiers avaient paru dans les journaux.

Les autres sont restés dans les scellés.

M^e Labori en avait une copie.

D'autres copies étaient — ailleurs.

Les lettres de l'amoureux Paul Deschanel, par exemple : j'entends les lettres d'amour de Paul Deschanel au coffre-fort Humbert. Et ses photographies idylliques.

De l'affaire Deschanel-Lavedan ou de l'affaire Deschanel-Humbert, laquelle est la plus corsée ?

Mon avis personnel, on le connaît : je pense qu'il vaut mieux laisser passer le 17 janvier, avant de faire la comparaison.

Nous ne sommes pas de la bande gouvernante, nous ! Parce que nous avons voulu demeurer de bons Français, et demeurer des honnêtes gens, nous avons été mis hors la loi de la République ; on nous a même promis de nous mettre hors de France.

Peu nous importe quel drôle ou quel jobard occupera demain le trône. Nous ne voulons empêcher l'élection de personne. Empêcher l'élection de Chose ou de Machin, ce n'est pas amusant...

Il sera plus amusant, après, de le faire sauter.

URBAIN GOHIER.

La Sorbonne Judéo-Allemande

Simple faire part :

M

Madame I. KONT ;

Monsieur Pierre KONT, Elève à l'Ecole Polytechnique, Mademoiselle Madeleine KONT ;

Monsieur Sylvain LÉVY ;

Les familles SCHACHERL (de MUNICH), BRUCK et KURZ (de GYOR), KOHN (de LINZ) ;

Monsieur Lucien LÉVY-BRÜHL, Professeur à la Sorbonne, etc.

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloreuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur I. KONT

Chargé de Cours à la Sorbonne

leur époux, père, gendre, frère, beau-frère et oncle.

GAZETTE DE LA COUR

Nos Présidentes



Nul n'ignore à Paris que Mme Poincaré n'a pas de meilleure amie que Mme Deschanel.

La rivalité de leurs maris, tous deux candidats à la présidence de la République, n'a nullement altéré l'affection qu'elles se témoignent ; au contraire, elles mettent une égale coquetterie à se bien convaincre l'une l'autre, que l'élection présidentielle ne peut en rien troubler lagrément de leur commerce.

C'est ainsi que Mme Deschanel multiplie depuis quelque temps ses visites à Mme Poincaré. L'autre semaine, ayant appris que les ennemis politiques de notre Premier répandaient sur son compte des calomnies encore plus sottes que vilaines, la toute gracieuse femme du président de la Chambre accourut chez sa voisine du quai d'Orsay pour lui faire part de son indignation.

C'était d'ailleurs le jour de Mme Poincaré, et il y avait beaucoup d'amis autour d'elle.

Après avoir échangé quelques propos avec la maîtresse de la maison, Mme Deschanel,

qui est d'une exquise humilité, cherchait un siège un peu à l'écart.

— Mais non, lui dit fort aimablement Mme Poincaré, pourquoi vous cacher ainsi ? Venez donc là, près de moi, bien en vue...

Timide et rougissante, Mme Deschanel balbutiait :

— C'est que je n'aime guère être au premier plan...

Mais Mme Poincaré insista de sa voix la plus douce :

— Vous êtes trop modeste, chère amie...

Et lui offrant un fauteuil, elle ajouta, souriante :

— C'est à vous d'être sur la sellette...

o

Mme Deschanel rencontra l'autre jour Mme Poincaré chez Mme Pallain, rue de la Vrillière, et, selon sa coutume, elle lui prodigua les marques de la plus affectueuse sympathie. Tous les témoins de ces charmantes démonstrations en furent vraiment touchés, et leur émotion redoubla, lorsque, Mme Poincaré se retirant, Mme Deschanel s'empessa de la suivre et de l'accompagner jusqu'à sa voiture, pour lui faire honneur.

Pour qu'on ne pût se méprendre sur le sens de cette petite manifestation, elle regagna le salon de Mme Pallain, et, de la façon la plus naturelle, entama l'éloge de la présidente du conseil.

Nous ne sommes pas très sûrs que ces

détails passionneront les futurs historiens de la troisième République, mais, à la veille du congrès de Versailles, leur intérêt d'actualité n'en est pas moins sensible, et nous avons trop le souci de l'exactitude pour ne pas tenir à montrer nos contemporains des deux sexes mêlés aux intrigues parlementaires, non tels que les représente trop aisément la malignité publique, mais tels qu'ils sont ; quand ce sont gens de bien, nous goûtons d'autant plus vivement qu'il est plus rare le plaisir de rendre hommage à leurs vertus.

o

Mme Paul Deschanel est trop intelligente et trop cultivée pour ignorer tout ce que son mari doit à son père, Emile Deschanel, qui fut un écrivain de quelque mérite.

De toute son œuvre, les deux volumes que préfère Mme Deschanel sont *l'Histoire de la conversation* et *Le mal et le bien qu'on a dit des femmes*.

Ce dernier ouvrage, notamment, est son livre de chevet, et elle l'a si souvent relu, qu'elle le sait quasiment par cœur, tout au moins la première partie.

Nous pouvons même donner à ce propos une petite information, dont nous sommes en mesure de garantir l'absolue authenticité. Comme la plupart des femmes de ce temps, Mme Deschanel se propose de publier quelque jour divers opuscules de sa façon. Elle obéira, ce faisant, à un double mobile, dont on ne saurait dire lequel est le plus délicat :

d'une part, elle pense établir une heureuse confusion dont bénéficiera son mari, qui n'a jamais eu le temps d'écrire ; de la sorte, il finira par acquérir, au moins par alliance, quelques titres littéraires, qui justifieront dans une certaine mesure sa présence à l'Académie.

D'autre part, en confiant aux libraires le fruit de ses veilles, comme toutes les femmes du monde qui sacrifient discrètement aux exigences de la mode, Mme Paul Deschanel tient surtout à ne pas se faire remarquer. C'est encore par modestie qu'elle croit devoir affronter le grand public.

Au reste, pour commencer, elle ne lui offrira qu'une nouvelle édition revue et considérablement augmentée du livre de son beau-père : *Le mal qu'on a dit des femmes*, (dont la première édition parut chez Hetzel en 1866.)

DANGEAU.

Abonnez-vous à L'ŒUVRE !

Faites abonner vos amis à L'ŒUVRE !

Abonnez à L'ŒUVRE les bibliothèques, les patronages, les syndicats, les cercles, les cafetiers, les hôteliers, les marchands de vins, les coiffeurs, et, d'une façon générale, tous ceux qui peuvent seconder et étendre notre propagande.



Mon Carnet

PAR

Urbain GOHIER

Derniers cadeaux de Fallières.

Avant de regagner le clos Loupillon, M. Fallières a voulu laisser un souvenir aux membres du ministère Poincaré : il a commandé pour eux, à la manufacture de Sèvres, quinze exemplaires de son buste. Les gaillards ne s'embêteront pas, avec cette auguste effigie dans leur salon.

Mais qui paiera ?

Nous, parbleu ! C'est à nos frais que Fallières fait des cadeaux. Il ne veut pas entamer son dernier mois. Il a ordonné au directeur de Sèvres « de prendre la dépense sur ses fonds de roulement. » Nous verrons ce que dira la cour des Comptes quand elle examinera les dépenses de 1913... dans cinq ou six ans !



Dernière chasse de Fallières.

Mme Fallières veut emporter de nombreuses terrines de gibier pour finir l'hiver, quand nous aurons cessé de la nourrir. Le Président a donc donné une dernière chasse à Rambouillet, le 8 janvier, avec son fils et Lanes.

Au cours de la dégoûtante boucherie, le lieu-

tenant-colonel Boulanger a été terrassé par un pauvre petit chevreuil.

Le chef d'escadron Brugère, ayant reçu du plomb dans la croupe aux chasses présidentielles, fut rapidement général en chef. Mais Fallières n'a donné qu'une bourriche au brave colonel Boulanger! On ne sait plus honorer la bravoure.

Dernière délégation à Fallières.

L'Association amicale des Satyres de France vient d'adresser au Président sortant ses adieux et l'hommage de son indéfectible gratitude, pour l'indéfectible sympathie que trouvèrent à l'Elysée-Fallières les émules de Soleilland.

Mais il leur reste Briand.

Gabegie municipale.

A la séance du 28 décembre, les conseillers municipaux ont voté sans discussion « un crédit de 8.000 fr. pour indemnité annuelle et renouvelable, payable par semestre et *d'avance*, à un agent qui serait mis à la disposition du directeur de l'Enseignement, en vue d'étudier l'organisation et le fonctionnement des divers établissements d'enseignement professionnel. »

Quel est cet agent mystérieux, pris en dehors de la bureaucratie régulière?

Les fonctionnaires en titre ne font donc pas leur métier, puisqu'il faut leur donner des auxiliaires hors cadre? Ou, si les fonctionnaires font leur métier, l'agent mystérieux n'aura qu'à toucher ses 8.000 fr. de pension.

Qui pensionne-t-on à nos frais? Le frère, le

mari ou l'amant de cœur de quelque maîtresse d'un conseiller influent?

A vous, M. Marcel Habert!



La question Isaac Weiss.

A la décharge de M. Galli, président du Conseil municipal, on me fait observer que son chef de cabinet Isaac-René Weiss est un fonctionnaire stable, nommé par l'Administration, et conservant son emploi quelle que soit la municipalité.

Je trouve étrange que le président de l'assemblée communale de Paris ne choisisse pas lui-même son principal collaborateur.

Mais le fait me paraît d'autant plus significatif. La puissance occulte d'Israël place un Juif à la tête du cabinet municipal; ce Juif est en possession de tous les dossiers; il étudie, maquignonne, tripotouille toutes les affaires. Et les Français peuvent s'amuser à élire qui bon leur semble; des radicaux, des socialistes ou des nationalistes, des catholiques ou des francs-maçons; cela n'a pas d'importance; c'est toujours le Juif qui dirige et qui tranche.

De même au Conseil de préfecture de la Seine.

De même dans chaque ministère de la République, où le ministre qui n'est pas pourvu d'une femme ou d'une maîtresse juive reçoit obligatoirement un Juif pour chef de cabinet.



Exemples.

Ainsi, pourquoi M. Lebrun vient-il de remplacer M. Millerand au ministère de la guerre?

— Parce qu'il avait, comme chef de cabinet aux Colonies, le Juif Van Vollenhoven.

Et pourquoi le jeune Besnard remplace-t-il M. Lebrun aux Colonies ?

— Parce qu'il est le mari d'une Juive levantine.

La trahison juive est installée dans tous les organes de la défense nationale.

Made in Germany.

Herr Gruenbaum-Ballin (de Frankfurt) vient renforcer Herr Reinach (de Frankfurt) en tête de la rédaction du journal spécialement patriote (10 janvier).

On sait que le Juif prussien Gruenbaum a été placé par le ministre prussien Steeg à la présidence du Conseil de préfecture de la Seine pour germaniser l'Hôtel de Ville, de concert avec le Juif autrichien Isaac Weiss.

Après la capitulation de Paris, en 1871, les Allemands n'étaient pas aussi maîtres de la France qu'aujourd'hui; du moins, ils ne tenaient pas la presse.

Pour qu'un Juif prussien puisse écrire, en tête d'un journal parisien « *Notre beau pays de France...* » — il faut qu'on ait bien confiance dans la patience ou dans la stupidité de ce peuple-ci.

Femmes d'Asie.

Le député de la Cochinchine soutient auprès des bureaux de la Guerre là requête d'un officier qui veut épouser une Annamite. Les bureaux

de la Guerre ont jusqu'ici refusé l'autorisation : l'officier français pourrait devenir traître à sa patrie, s'il subissait l'influence d'une épouse indigène.

Eh bien, et les Juives ?

Les chefs militaires ignorent-ils la géographie au point de croire que Jérusalem est une sous-préfecture de France, et la Palestine, une province de France ?

Les Juives sont des Asiatiques au même degré que les Annamites : mais infiniment plus dangereuses.

Or, elles épousent des ministres, des Q.M., de hauts fonctionnaires, des militaires — dont elles font les esclaves d'Israël.

Dans *Alsace!* que MM. Gaston Leroux et Dreyfus donnent au Théâtre Réjane, les Alsaciens s'indignent quand ils entendent les Allemands dire : « *Notre Alsace!* ». Et la mère alsacienne s'oppose au mariage de son fils avec une Allemande, avec une fille « qui n'est pas de sa race... »

Surveillons les Français qui se marient en Israël.

La littérature « française ».

Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts bombarde :

Officier de la Légion d'honneur : M. Tristan Bernard.

Chevaliers : MM. May, Hahn, Sacerdote, Mohr, Edmond Séé, Albert Petit, Hertz et Mme James de Rothschild.

Il est stupéfiant qu'on puisse encore découvrir des Juifs non décorés.

L'Armorial.

La croix de la Légion d'honneur donnée ou vendue à la « baronne » James de Rothschild suggère quelques réflexions sur la situation de cette tribu.

On sait que les Rothschild s'appellent en réalité Amschel. Le fondateur de la dynastie, Nathan Moïse Amschel, achetait les vieux galons et prêtait à la petite semaine dans le ghetto de Frankfurt-am-Main, à l'enseigne de l'Ecu rouge (zum rothen Schild).

Ces youpins sont « barons » comme je suis rabbin; ils sont *Vom rothen Schild* comme Cahen est d'Anvers, — Deutsch, de la Meurthe — Oppenheim, de Cologne (O. de Cologne), etc.

Nous avons aussi Bader et Kahn des *Galeries Lafayette*, qui deviendront probablement Bader et Kahn de Lafayette.

Et le Théâtre Antoine lancera des communiqués :

Tout l'Armorial de France applaudissait hier l'admirable pièce, etc.

Reconnu : barons B. et K. de Lafayette...

Juifs de prostitution.

Le 11 janvier, arrestation à Paris du Juif Isaac May, *dit Max, dit Maxim, dit Moncey*, expulsé de Buenos-Aires où il pratiquait la traite des blanches et que l'Alliance israélite avait naturellement rappelé chez nous.

Cet Isaac May se cachait chez un certain Maurice May : je n'ai pu savoir lequel des deux reçoit du ministre Guist'hau, pour ses étrennes, la croix de la Légion d'honneur.

L'Assommoir national.

Nos lecteurs n'ont pas oublié la brochure de propagande que l'*Œuvre* a répandue l'année dernière, pour dénoncer la tyrannie du Mastroquet.

La *Bataille syndicaliste*, journal de la classe ouvrière et de la C. G. T., reconnaît aujourd'hui les liens étroits du parlementarisme et de l'alcoolisme :

Ce sont là deux fléaux qu'il n'est pas téméraire de rapprocher l'un de l'autre. Ils se prêtent, d'ailleurs, une aide mutuelle puissante. Le marchand de vins est le pivot du système électoral. Plus le citoyen souverain s'est copieusement abreuvé de petits verres et d'enthousiasme patriotique, plus il est apte à remplir noblement son devoir civique ; il marche aux urnes sans hésiter, avec des festons, peut-être, mais il est capable d'y entraîner avec lui des camarades.

Les candidats n'ont pas le droit de se dérober aux rasades ; dans certaines campagnes surtout, il faut avoir un rude estomac pour soutenir la lutte. Quelques-uns y succombèrent ; ce furent des héros. Que ne ferait-on pas pour la République, pour la patrie, pour le radicalisme, l'armée... et surtout pour les 15.000 balles ?

Réciproquement, les législateurs ont pour les mastroquets des tendresses paternelles ; et c'est de toute justice. L'abrutisseur, l'empoisonneur public, celui qui jette la torpeur dans les cerveaux est le meilleur soutien d'un système social qui est édifié sur l'esclavage.

Les deux maladies qui font, l'une et l'autre, tant de victimes, ont des symptômes communs, et en grand nombre. Les malheureux qui en sont atteints se défendent par des arguments semblables. Il y a des *parlementaires* comme il y a des alcooliques.

Un Q.-M. nommé Puech, dernièrement, agenouillé dans une assemblée de Mastroquets, les glorifiait comme les maîtres du Régime. Il avait raison.

Ainsi s'explique la composition du Parlement,

où ne peuvent entrer les citoyens qui gardent le souci de leur dignité.

La discipline.

Dans une étude de la *Revue critique* sur le maréchal de Castries, ministre de la marine, je lis :

Au combat de Négapatam (1782), M. de Cillart-Villeneuve, capitaine du *Sévere*, a une défaillance. Il crie aux Anglais qu'il se rend, qu'il va amener son pavillon.

Indigné de cette lâcheté, son second, le capitaine de brûlot Dieu, lui déclare que « si le pavillon entre ses mains n'était qu'une guenille » ni lui ni l'équipage n'entendaient se déshonorer.

On enferme M. de Cillart dans sa cabine, Dieu prend le commandement, fait servir les batteries et, grâce à cette patriotique désobéissance, le *Sévere* est sauvé.

En 1870, à Metz, 2 maréchaux, 50 généraux, 6.000 officiers invoquèrent l'obéissance passive pour ratifier la trahison de Bazaine ; pas un n'eut le courage de brûler la cervelle au misérable ou de « l'enfermer dans sa cabine ».

La discipline est *un devoir* quand le chef fait *son devoir*; elle est une complicité, une lâcheté, quand le chef capitule. Ce sont les capitulards de 1870 qui ont engendré l'antimilitarisme.

URBAIN GOHIER.

Le Péruvien tel qu'on le parle.

J'attends une lettre qui me vient de Lima. Cette lettre est partie le 19 novembre dernier de la côte péruvienne. Je l'attends sans impatience : d'abord parce qu'elle a sans doute été confiée à un navire de la marine péruvienne et qu'il serait déraisonnable, en ce cas, de l'attendre avant le mois d'août prochain ; ensuite parce que je sais ce qu'il y a dedans.

Elle commence ainsi « *Muy señores míos* » ; elle contient les choses les plus flatteuses pour les « *Señores redactores de l'Œuvre* », elle se termine par la signature de « *Pedro M. Guette, oficial francés, director de la marina peruana* » (d'où il appert, si j'entends bien le dialecte péruvien, que Pedro M. Guette, officier français, est en même temps amiralissime d'une flotte particulièrement flatteuse, d'une flotte qui, du ministre au plus petit moussaillon, comporte exclusivement des commodes).

Si je connais déjà la traduction, en langue espagnole, d'une lettre qui vogue encore sur les flots de l'Océan, à moins qu'elle ne soit dessous (on a déjà vu sombrer des bateaux, et même des bateaux péruviens) c'est par le canal du journal *La Prensa* de Lima.

La Prensa publié dans son numéro du 19 no-

vembre, un article sensationnel et ainsi intitulé :

NUESTROS MARINOS EN FRANCIA

Sentimiento de protesta!

CARTA DEL SEÑOR GUETTE.

Je ne saurais trop engager ceux de nos lecteurs qui entendent l'espagnol à se procurer ce numéro ; ils se feront tout autant de bon sang que les Versaillais admis à contempler dans le bocal du Congrès les cornichons de la Mère Marianne.

Pour ceux qui n'entendent pas l'espagnol, je suis obligé de donner quelques éclaircissements.

Vous vous rappelez peut-être le compte-rendu que je fis, pour l'*Oeuvre*, d'une bouffonnerie nautique dont la rade de Lorient fut, et est encore le théâtre :

Le cuirassé *Dupuy de Lôme* vendu par le gouvernement français à la marine péruvienne ; un équipage de commodes en pain d'épice, avec des galons larges comme ça, venant prendre liaison du bateau dans le port de Lorient ; le *Dupuy de Lôme* débaptisé puis rebaptisé sous le nom de *Commandante Aguirre* ; les exploits du corps expéditionnaire péruvien, renforcé par des envois périodiques de troupes fraîches et procédant pendant dix-huit mois à des travaux de peinture sur la coque du bateau ; la conquête progressive de Lorient, devenue une colonie péruvienne ; le navire solidement ancré dans la rade en vue d'une occupation définitive. (*Oeuvre* du 3 octobre 1911).

Or, la *Prensa*, nous apprend que mon « articulo », contenant des « conceptos burlones y despectivos » sur les « marinos peruanos », a sou-

levé, dans l'opinion publique péruvienne un « sentimiento de protesta », qui s'est traduit par une interpellation au parlement. Le « deputado por Huanuco », a posé une question au « ministerio respectivo », et celui-ci s'est engagé à faire une « averignacion sobre las móviles de tan inesperada campaña », c'est-à-dire, comme vous l'avez déjà compris (voyez quelles dispositions vous avez pour les langues étrangères !), une enquête sur les mobiles d'une aussi inqualifiable campagne.

Ce n'est pas tout : « el marino frances, señor Pedro Guette, actual director de nuestra armada » a adressé à l'auteur de l'article la lettre dont je parlais plus haut et dont la « *Prensa* » apprécie l'« acento indignado y sincero ».

Evidemment, le señor Pedro Guette, officier français, mais aussi, suivant sa propre expression « funcionario peruano », soit fonctionnaire péruvien, s'est vu obligé de nous écrire cette lettre, sous peine d'être expulsé de Lima, avec défense de s'appeler Pedro.

Le lettre de Pedro débute ainsi :

« *Es un parisiente de Paris, que desde estas lejanas terras se molesta en escribiles!* » (C'est un Parisien de Paris qui, de ces terres lointaines, se constraint à vous écrire).

Parbleu ! J'aurais dû le deviner. Seul un Parisien de Paris a été capable de régler et de mettre en scène cette délicieuse pantomime nautique que les Lorientais ont applaudie au cours de 647 représentations consécutives et que nous verrons sans doute bientôt au Nouveau-Cirque (oh ! Chocolat et ses fils en amiraux péruviens !).

Et puis, ce Parisien de Paris connaît les armes de sa ville : « Fluctuat nec Mergitur » (comme ces mots ne sont pas empruntés à la langue péruvienne, je ne vous fais pas l'injure de les traduire)... C'est pourquoi le cuirassé *Commandante Aguirre* reste en rade de Lorient; il ne tient pas à partir; il tient à rester à la surface de l'eau.

El señor Pedro Guette tient à « apreciar como conveniente a los obreros de mala obra que son ustedes, señores de l'*Œuvre* ».

« No digan que l'*Œuvre* representa el « esprit français! » L'*Œuvre* est un « tolledo de difamacion y rébelion »... Et le « director de la marina peruana », devenant lui-même spirituel, décrit l'usage auquel il sied d'employer le papier de notre pamphlet... Ce qui nous prouve deux choses : 1^o) Les Péruviens, contrairement à ce que leur aspect pourrait faire croire, sont parvenus à un haut degré de civilisation et de raffinement, puisqu'ils connaissent au moins deux usages du papier. 2^o) El señor Guette pratique lui-même ces finesse de l'« esprit français » qu'il dénie aux rédacteurs de l'*Œuvre*. Il a trouvé une idée neuve, une idée drôle qui ne peut manquer d'avoir un vif succès à la tribune du parlement péruvien, lorsque le « deputado por Huanuco » lira l'article da la *Prensa*.

Mais ce qui est le plus amusant dans la « carta del señor Guette », c'est que « mi patria » y signifie la France, c'est que « nuestros boulevards » désigne les boulevards de Paris.

C'est une manie qu'ils ont tous...

Nous disons « la Patrie », « l'Armée », « les boulevards », « les théâtres ». Mais le Français naturalisé Péruvien, de même que le Juif naturalisé français, ne manquera jamais d'employer le pronom possessif : « nos théâtres », « notre indus-

trie », « nos commerçants », notre pays », « notre argent ».

En y réfléchissant bien, ils ont sans doute raison; tout ça, c'est à eux...

Mais le cas de M. Guette m'inquiète fortement pour l'avenir prochain où la France déclarera au Pérou une guerre qui ne peut être que navale.

En effet, le jour où un ministre de la marine, voulant se signaler par une action d'éclat, prétendra reprendre aux Péruviens le port de Lorient, qu'arrivera-t-il?

Les Péruviens, à moins qu'ils n'aient fait des progrès énormes en navigation, sous la direction du señor Guette, ne peuvent avoir la prétention de faire sortir de la rade le « *Commandante Aguirre* »...

Un ultimatum lancé à Lima sera donc suivi immédiatement du début des hostilités...

Et alors, et alors, le señor Guette sera-t-il « oficial frances » ou « funcionario peruano »?... Car il faudra choisir.

G. DE LA FOUCARDIÈRE.

A qui la place ?

Un correspondant nous assure que M. Türk est de vieille famille catholique, et que ses deux enfants ont été baptisés à Saint-Honoré d'Eylau. Il nous affirme, d'autre part, que M. Türk n'est pas un failli, mais, « qu'ayant eu des intérêts dans une entreprise de décoration artistique, il a purement et simplement cédé son affaire, sans même qu'elle ait périclité ». Il est, d'autre part, chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous avions donné cette information sous la garantie d'une personne, dont la bonne foi peut avoir été surprise.

Mais la question subsiste entière. De nombreux lecteurs regrettent avec nous qu'on ait créé un « certificat d'aptitude à la direction des écoles professionnelles de Paris », et qu'on réserve tous les postes à ceux qui en sont dispensés.

C'est là le point.

J. P.

Çà et là

Les Affaires.

— « En France, dit le *Reichsbote* de Berlin, on a assez des rentiers comme président de la République. On veut une personnalité énergique, un homme d'action. M. Delcassé est tout cela : sa candidature a des chances de succès. »

— Il est question de créer à Berlin un « ministère des affaires aériennes ».

— Angoissante question : quelle serait la situation d'un immortel s'il était nommé chef de l'Etat ! Il demeurerait académicien, comme fit M. Thiers, ce qui permit au duc d'Aumale de le traiter de « pilote courageux, habile à manier le gouvernail. »

— Dans l'*Evénement*, M. J. L. Breton, député, déclare : « Tous les républicains sincères doivent assister à la réunion plénière des gauches. Les circonstances sont assez graves pour imposer ce devoir essentiel de discipline et d'union républicaines à tous ceux qui font passer, avant toute considération personnelle, l'intérêt supérieur de la République et de la démocratie. »

— « Paris, dit M. Dausset, ne saurait vivre et prospérer si la circulation y devient impossible. »

Pitres et music-halls.

— Le roi Nicolas de Monténégro va faire jouer au Théâtre indépendant à Londres, une pièce en vers intitulée : *L'impératrice des Balkans*.

— Le tsar Ferdinand de Bulgarie et le sultan vont

prochainement se rencontrer à Tchataldja (*Les agences*).

— Le singe et le perroquet du général Liautay se battent : le singe arrache les plumes du perroquet lequel murmure mélancoliquement : — (il ne sait dire que cela !) — « Charmante soirée ! »

Point d'histoire.

— M. Camille Pelletan affirme que Jules Ferry a dit et M. Charles Ferry prétend que Jules Ferry n'a pas dit : « Le péril n'est plus à droite. Il est à gauche ! »

Arts et Sports.

— Un savant anglais a étudié pendant treize ans, dans les Indes, l'action de la musique sur les moustiques et sur les mouches. Il a constaté que le son du violon exerçait sur ces insectes une invincible attraction. Loin d'être calmés par la musique, ils piquaient furieusement l'artiste. Seuls, d'ailleurs, les instruments à corde excitent les moustiques. Le piano les laisse indifférents.

— Lors de la dernière chasse offerte par M. Fallières à la Chambre des avoués parisiens, un invité qui préfèra ne pas se faire connaître a criblé de plomb la face du lieutenant-colonel Boulangé qui dirigeait la battue. Un communiqué officiel dément et prétend que cet accident est l'œuvre d'un chevreuil en furie qui, attaquant le colonel, lui griffa le visage.

— Mme Espérone de New-York laisse par testament une somme de 150.000 francs « destinée à permettre aux femmes de Paris âgées de 35 ans au plus de résister aux tentations de la grande ville. »

— *La guerre des boutons* de Louis Pergaud, dit M. Gustave Lanson, soutient la réputation que ses *Histoires de bêtes* lui ont valu.

— En huit ans à Pégomas : 22 meurtres, 40 incendies de meules ou de maisons, 10 viols de tombeaux,

10 tentatives d'effraction, en tout, 82 méfaits dont la police recherche l'auteur.

Illusions.

— Moulay Yousef, sultan du Maroc, déclare à l'envoyé du *Matin* : « Les journalistes sont de grands indiscrets, mais ils sont l'œil, l'âme, la pensée des nations et nous devons bien les accueillir car leurs écrits nous feront juger. »

— 1819 citoyens aspirent aux fonctions d'égoutier de la Ville de Paris, 3157 à celles de cantonnier, 4202 à celles d'homme de service.

Lendemain de catastrophe.

« C'est vraisemblablement une paille qui a causé l'accident du « Masséna. » (*Communiqué*).

Science et inventions.

— A propos des microbes de l'intestin, M. Emile Gautier déclare que « le meilleur moyen de faire justice de ces apaches du for intérieur, c'est de dépecher à leurs trousses la police des fermentations, leurs ennemis-nés. »

— D'après le Dr Cabanès, Pasteur était un cérébro-musculaire, Laënnec un cérébro-respiratoire, et Schopenhauër un cérébro-digestif, ainsi, d'ailleurs, que Rossini, digestif « à face en pyramide ».

— Une boîte de Piétri ensemencée avec les serviettes de table de MM. Millerand, Doumic, Paul Hervieu et d'Haussonville, fournit de 8 à 15 colonies de germes parmi lesquels, à côté de bactéries vulgaires, figurent le dangereux staphylocoque et le subtil pneumobacille.

— Il résulte d'une communication de M. d'Arsonval à l'Académie des Sciences qu'une pellicule sensible

mise en contact avec le pli de l'aïne donne une épreuve négative, la sueur du pli de l'aïne étant alcaline. M. d'Arsonval ajoute que les rayons V qui n'existent pas plus que les rayons N sont incapables de sensibiliser une plaque photographique.

Par contre, le commandant Darget affirme que la sueur ne saurait impressionner des pellicules sensibles et conclut en proclamant l'existence des rayons V.

— Le docteur Carrel panse des blessures dermatiques et les guérit rapidement en utilisant des tissus empruntés à des poussins non éclos, au foie et aux reins de poussins adultes et au cancer contagieux des poulets.

Autre exercice : le docteur Carrel extirpe poumons, tripes et boyaux du corps d'un chat et les plonge dans un liquide spécial à 38°. Douze heures après, les poumons respirent, les tripes et les boyaux digèrent et se vident!

— Revirement d'opinion en Allemagne : « l'homme atteindrait, à cinquante ans, le summum de ses facultés physiques et intellectuelles. »

Choses incroyables.

— M. Verhec, caissier, oublie 55.000 francs à la terrasse d'un café, revient quelques instants plus tard, et ne retrouve plus les 55.000 francs.

— M. Brieux va partir au Japon, mais « il n'est pas certain, déclare-t-il, de publier quoi que ce soit sur ce voyage. »

Tribune des bêtes.

— A Roanne, trois chiens s'attaquent à un enfant de trois ans, le jeune Joannès Vignon, lui font cent cinquante morsures et lui dévorent la tête et les entrailles.

— Le *Figaro* a publié *la danse du poète* dans laquelle M. Maurice Rostand montre un peuple épouvanté qui s'écarte pour laisser passer

Des chevaux bouclés d'or qui marchent sur les mains !

Affiches.

- *Le petit Clemenceau*, biscuit sec, exquis et savoureux.
— Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, à la porte d'un bel immeuble, une pancarte avec ces mots : « La concierge a du lait. »

Bonnes nouvelles.

- M. Chaumet vient d'admettre l'envoi des télégrammes en espéranto.
— M. José-Maria de Hérédia, avant de mourir, a laissé quelques sonnets inédits, encore sur le chantier.

Nécrologie.

- L'Institut déplore la perte de M. Cailletet « le premier qui eut la gloire de liquéfier les gaz ».

La Mode.

- En Amérique, les assassins renoncent au poignard et au revolver et leur préfèrent « l'infusion de la mort naturelle par le venin de cobra ». — En Amérique encore, d'après le *Matin*, les femmes portent maintenant leur montre sur le bout du pied.

Courrier de la Mode.

- Entre lectrices : *Demi-provinciale* dit à *Sensitive* que son chien doit avoir de l'eczéma dans l'oreille (*La Mode*). — *Zizi-gora* s'adresse aux aimables correspondantes de cette rubrique pour avoir les renseignements suivants : 1^o un dépuratif très énergique; 2^o un remède efficace contre l'enflure des pieds; 3^o un bon procédé pour teindre en noir des plumes d'autruche et des peaux de lapins (*La Mode*).

Contradictions.

- Honorabile souci : M. Paul Hervieu déclara, un jour, à un de ses amis : — « Je ne lis jamais Balzac, car je tiens à conserver mon originalité. »

Il y a quelque quinze ans, à la société de navigation aérienne, Wilfrid de Fonvielle exposait un projet d'aéronef. Soudain, le colonel Touche, de s'écrier avec véhémence :

— « Votre appareil, M. de Fonvielle, ne tient pas debout : Dieu le père lui-même, s'il y montait, se casserait la g..... »

P. C. C.

CHARLES RÉGISMANSET.

Il était un petit navire...

... qui mourut d'avoir trop navigué.

Car le *Saint-Augustin* est mort de vieillesse : coque pourrie, tôles mangées de rouille, cloisons étanches (?) prêtes à céder. L'histoire de « l'épave flottant entre deux eaux » est ingénieuse, mais n'excuse rien. Personne n'a ressenti le moindre choc : si les paquebots de la Compagnie transatlantique sont à la merci de la première planchette qu'ils rencontrent, mieux vaudrait les vendre à la ferraille.

Ce n'est pas la première fois que l'aventure arrive. L'an dernier, sur la *Lorraine*, les rivets de certaines plaques ne tenant plus, n'est-il pas vrai qu'on dut un jour faire fonctionner les pompes d'épuisement sans interruption, l'eau pénétrant de toutes parts ? Il fallut ensuite six mois de répa-

rations : après quoi, rafistolée, la *Lorraine* reprit le large. Pour combien de temps ?

On cache comme on peut ces choses au public : les grands quotidiens relèguent la nouvelle dans un coin de page, et après avoir raconté le moindre crime avec un luxe extraordinaire de détails et de photographies, ils résument en dix lignes confuses le naufrage d'un grand paquebot. Mais les voyageurs commencent à savoir que la plupart des bâtiments français n'offrent aucune sécurité. Qu'on s'étonne, après de tels accidents, de voir les steamers allemands, anglais, hollandais, autrichiens, toujours bondés, alors que les nôtres circulent à moitié vides !

Mais en voici bien d'une autre !

Le 30 décembre dernier, le remorqueur *Mouette* part d'Alger traînant derrière lui le transport *l'Isère*, à destination d'Oran. A la hauteur du cap Ivi, la *Mouette* perd la remorque, et l'*Isère* s'en va à la dérive. Nul ne s'en soucie. Et c'est le vapeur anglais *Egyptian Prince* — ô beautés de l'entente cordiale ! — qui, le 2 janvier, ramène au port d'Alger cette dangereuse et lamentable épave.

Et voici encore qu'un lecteur nous signale dans quelles conditions sont transportés en France, durant les chaleurs, les passagers algériens. « Abusant de leur monopole, les compagnies entassent la plupart des passagers sur des matelas qui servent cinq mois sans être désinfectés, et donnent, à les voir, pis que le mal de mer. Les moutons expédiés en France le sont dans des conditions cent fois plus hygiéniques. »

Il ne suffit pas de crier au péril étranger : notre marine marchande va chaque jour s'appauvrissant et se discréditant par sa faute. Et ne serait-ce pas rendre au pays le meilleur service que d'instruire le procès de ses grandes compagnies de navigation, dont l'incurie et la cupidité précipitent sa ruine ?

Chaque rédacteur n'est responsable
que de ce qu'il écrit.

BULLETIN

La situation politique extérieure n'a pas encore assez pris nettement tournure pour avoir une répercussion décisive sur l'orientation du marché ; celle-ci reste donc toujours bien indécise, avec cette particularité, toutefois, que la fermeté tendrait plutôt à prédominer dans la plupart des compartiments. La reprise enregistrée ici et là peut être plus notamment attribuée à des rachats du découvert, provoqués par l'optimisme avec lequel le monde des affaires paraît vouloir envisager les événements.

L'avenir nous apprendra dans quelle mesure celui-ci est fondé ou non. En tous cas, lorsque les négociateurs ont trouvé la formule de suspension des négociations au lieu de la rupture brutale, il n'a plus guère fait doute pour personne qu'un jour ou l'autre, vraisemblablement peu éloigné, on finirait par trouver un terrain d'entente.

Mais en attendant que le facteur favorable à une reprise des affaires agisse, il en est un dès à présent acquis et qui n'a pas une médiocre importance. Nous voulons dire la détente monétaire qui s'est, depuis le début de l'année, manifestée aussi bien sur les marchés américains que sur les grandes places européennes, notamment à Berlin où, après avoir payé l'argent jusqu'aux environs de 9 %, on l'a obtenu moitié moins cher. Il sera partout meilleur marché dès que les inquiétudes d'ordre politique auront disparu complètement.

Toutefois, il conviendra de prendre garde que cette fois en particulier, la reprise pourra être contrariée dans une certaine mesure par des circonstances spéciales : certes, les disponibilités à employer sont considérables ; mais elles ne sauraient venir que partiellement sur le marché et, à cet égard, il ne faut pas se faire d'illusion : le public va être incessamment sollicité par des émissions nouvelles qui priveront d'autant de capitaux les titres qui se traitent en Bourse.

Communiqués.

Société du Gaz de Paris.

Avis aux actionnaires. — MM. les actionnaires sont informés que le Conseil d'administration, en vertu de l'article 47 des statuts, a décidé la mise en paiement, à partir du 20 janvier courant, d'un acompte de 5 francs (moins impôts) par action, à valoir sur les bénéfices de

l'exercice clos le 31 décembre 1912. Par suite des diverses lois de finances, cet acompte sera payable à raison de 4 fr. 80 par action nominative, et 4 fr. 517 par action au porteur contre présentation du coupon n° 9 aux guichets des établissements ci-dessous ou à leurs succursales et agences : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Union Parisienne, Comptoir National d'Escompte de Paris, Crédit Lyonnais, Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France.

Emprunt Ville de Bahia 1912.

On annonce, pour le 25 janvier, l'émission publique, au prix de 472 fr. 50, de 55.000 obligations de la ville de Bahia, de 500 fr. 5 0/0 or net de tous impôts.

Les garanties affectées par la ville de Bahia à cet emprunt (taxes foncières et impôt des patentés), dépassent de beaucoup les charges annuelles d'intérêt et d'amortissement, et l'importance considérable et croissante de l'ancienne capitale du Brésil (300.000 habitants agglomérés) est un gage des plus sérieux de la solidité du placement.

L'émission est faite par le Crédit Français, le Comptoir d'Escompte de Mulhouse, la Banque d'Alsace et de Lorraine et le Crédit Nantais, et on souscrit, dès maintenant, aux guichets de ces établissements, ainsi que chez tous les banquiers, correspondants et agents de change en province.

Au taux de 472 fr. 50, le placement ressort ainsi à 5.29 0/0, sans compter la prime de remboursement. Les coupons semestriels de 12 fr. 50 net de tous impôts sont payables les 1^{er} février et 1^{er} août, coupon n° 1 de septembre (ou 14 fr. 58 net) à détacher le 1^{er} août 1913.

Chemin de fer Métropolitain de Naples.

On annonce que la Société Centrale des Banques de Province et le Credito Italiano vont procéder au placement de 61.200 actions de 250 francs entièrement libérées et au porteur de la Société franco-italienne du Chemin de fer Métropolitain de Naples, Société anonyme française au capital de 16 millions de francs. Ces titres ont droit à un intérêt intercalaire de 4 0/0 à partir du 1^{er} février 1913 jusqu'à la clôture de l'exercice durant lequel s'ouvrira l'exploitation. Le placement aura lieu au pair, c'est-à-dire au prix de 250 francs.

Les Amis de nos Amis

Il n'est pas de jour où quelqu'un de nos amis ne nous prie de lui envoyer d'anciens numéros de l'*Oeuvre* pour les faire lire dans son entourage. C'est là, en effet, la meilleure propagande, et nous avons bien souvent regretté de n'avoir pas les moyens matériels de l'organiser méthodiquement.

Pourtant, cette année, nous croyons pouvoir être en mesure de répondre au désir si souvent exprimé par nos amis, et, avec leur concours, nous devons élargir considérablement notre champ d'action. Il leur suffira de nous écrire les noms et les adresses des personnes qui peuvent s'intéresser à notre *Oeuvre* et conspirer avec nous au relèvement de la France.

Nous recevons très souvent des lettres ainsi conçues : « Je ne connais pas l'*Oeuvre*; un numéro m'en est tombé par hasard entre les mains, et j'ai eu le plaisir d'y trouver tout ce que je pense. Bravo! Continuez, et comptez-moi parmi les vôtres. »

Il y a des milliers de Français qui nous écriraient la même chose, s'ils savaient plus précisément ce que nous faisons. Ce sont ceux-là qu'il nous faut découvrir ensemble et grouper, si nous prétendons mener à bien notre œuvre de régénération nationale!

BULLETIN D'ABONNEMENT

*Je, soussigné (nom, prénom)
(adresse)*

déclare m'abonner pour un an⁽¹⁾, pour six mois⁽¹⁾ à L'ŒUVRE à dater du 1^{er}

*Ci-joint le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.**
Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.***

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

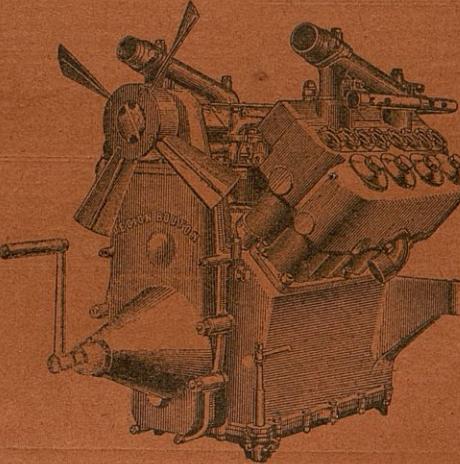
Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, Fg St-Honoré, Paris (8^e).

La 8 Cylindres *Dedion Bouton*

Le plus parfait modèle

existant à l'heure actuelle

dans le monde entier



Pas un choc ! Pas un bruit ! Pas une vibration !

Rythme idéal

Effort moteur constant

Régularité cyclique absolue

SILENCE ABSOLU

SOUPLESSE & CONFORT

incomparab'les

CATALOGUE SUR DEMANDE - USINES A PUTEAUX

PETITE POSTE

Insertions au prix d'un franc la ligne, payables par mandat-poste.

Nos abonnés bénéficient d'un droit d'insertion gratuite de 10 lignes à 1 franc, ce qui correspond au prix de l'abonnement d'un an.

Répondre à M. Leroi à l'Œuvre, qui transmet les lettres.

ON OFFRE

Clerc de notaire, librairie du service militaire en septembre prochain, désirerait place dans maison de commerce sérieuse, pour emploi aux colonies ou à l'étranger. Environs à M. F. Richier, 6, rue Jourville, Le Mans.

LEÇONS

Leçons de dessin et de peinture par procédé sténographique exposant au Salon des Artistes français. Il se charge de tous travaux d'art. On peut lui confier portraits, reproductions, copies, etc.

MEUBLES

Meubles neufs et de très haut prix à vendre sur le champ : piano à queue de concert avec marqueteries et bronzes cannelé de style, 6 fauteuils, toutes pièces d'exposition rares et exceptionnelles.

PETIT HOTEL

On achèterait en visger petit hôtel à Paris, comme résidence particulière, où bien on ferait un contrat location-vente, ou bien on verserait un fort acompte et le reste par annuités.

La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.

Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 50.000 lecteurs.

MONTS D'AUVERGNE — LA BOURBOULE

CURE D'AIR et de Montagne

supérieure à celle des plateaux suisses et à prix plus avantageux.

CURE D'HIVER — CURE ARSENICALE — CURE DE RESPIRATION

S'adresser à LAFONT, à La Bourboule

MINIMA 5, rue de Châlons-d'auvergne. Importation directe de diamants, perles et pierres fines. Vend au minimum du prix fabriqué tous bijoux de quelque importance que ce soit. Cessent de plaire, les achète à 90 %. Téléph. 158-39.

Le Gérant : GARDANNE.

Imprimerie spéciale de l'Œuvre, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.